

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 01/03/2024
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 01/03/2024
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 04/03/2024
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20240226-2024FEV26_038-DE

DEPARTEMENT  
DU GERS  
....  
ARRONDISSEMENT  
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

9

Séance Publique ordinaire du **26 février 2024**

Nombre de  
Conseillers  
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six février à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 16 février 2024, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Jean-Yves DELACOSTE, Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, MM. Éric MATTIUSSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND,

**formant la majorité des membres en exercice.**

**Excusés ou absents :**

Mme Sylvie COLAS  
M. Loïc DÉANGLES  
Mme Laurianne DUCASSÉ  
Mme Françoise LACAPERRE  
Mme Patricia MARROCQ  
M. Joël VAN DEN BON

**Ont donné procuration :**

M. Loïc DÉANGLES à Mme Muriel AVID  
Mme Laurianne DUCASSÉ à Mme Danièle LAPORTE  
Mme Françoise LACAPERRE à M. Éric MATTIUSSI  
Mme Patricia MARROCQ à Mme Sylvie COUDERC  
M. Joël VAN DEN BON à M. Jean-Yves DELACOSTE

**N'ont pas pris part au vote :**

**Secrétaire :** M. Frank GOBBATO

**Objet :** Cathédrale Saint Gervais - Travaux de dépoussiérage de l'orgue – Proposition de convention à conclure avec l'association des Amis des orgues de Lectoure et l'association diocésaine d'Auch

**RAPPORTEUR :** Christiane PREVITALI, Adjoint au Maire chargée de la voirie, des travaux et des cimetières

Madame l'adjointe au Maire rappelle à nécessiterait d'importants travaux de remise en état, qu'une fois les travaux de restauration de la voûte réalisés (relevage).

Après échange avec Monsieur Georges Courtès, Président de l'association des Amis des orgues de Lectoure, une solution intermédiaire pourrait être proposée, consistant à procéder au dépoussiérage de l'orgue. Le cout prévisionnel s'élèverait à 22 000€.

Une demande de subvention pourrait être faite auprès de la DRAC.

L'association des Amis des orgues de Lectoure se propose de participer financièrement aux travaux, ainsi que la paroisse de Lectoure par le biais de l'association diocésaine d'Auch, représentée par Monsieur l'Abbé Charles Sawadogo. Ainsi le reste à charge pourrait être supporté à part égale entre la Mairie et les deux associations.

Aussi afin de permettre cette opération, Madame l'adjointe au Maire propose de conclure avec ces deux associations une convention tripartite, dont le projet est annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré,

**le Conseil Municipal** à l'unanimité, décide

- d'accepter les termes de cette convention avec l'association des Amis des orgues de Lectoure et l'association diocésaine d'Auch
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,  
Frank GOBBATO



Le Maire,  
Xavier BALLENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le - 1 MARS 2024 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : - 1 MARS 2024